

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°150

octobre-novembre 2022

DOSSIER

Une rentrée solidaire et beaucoup de projets !

   www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Transition : Meylan expérimente
l'extinction de l'éclairage public

SOLIDARITÉ

Street Art :
l'art investit la ville !

ASSOCIATIONS

Le sport adapté
sur tous les terrains !

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.

Horaires Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et
13 h 30 à 17 h 30. Fermeture le samedi.
Accueil téléphonique assuré du lundi au
vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
04 76 41 59 00 - www.meylan.fr

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h,
le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h,
le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, les mardis,
jeudis et vendredis ; permanence physique
le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
pris lors d'une permanence téléphonique.
04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :

- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53.
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

- Plaine-Fleurie - Aiguinards - Revirée
Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
06 13 06 11 81
- Béalières - Charlaix - Maupertuis
Haut-Meylan : 06 13 06 11 34 et 06 13 06 13 10.

Accueil des personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

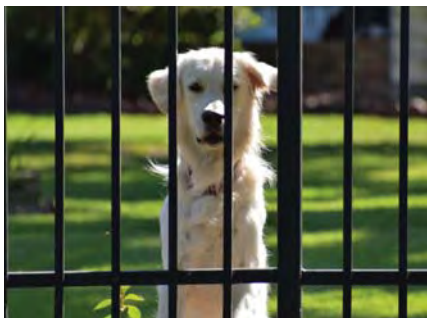
Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
- Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
- Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
- Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
- Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service gère
les questions sur l'habitat en mettant en lien
avec des professionnels spécialisés délivrant
des conseils gratuits par téléphone ou
sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (numéro
gratuit), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF



Propriétaires de chiens : protégez votre facteur !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils », qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tout propriétaire de chien est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale. Pour permettre la distribution de votre courrier, tout en protégeant votre facteur, La Poste vous remercie de vérifier que :
- votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété, sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus le portail ou à travers un grillage.
- votre sonnette fonctionne et est installée à l'extérieur de la propriété.
Vous pouvez apposer un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendu et délibérations sur www.meylan.fr.

Prochaine séance : lundi 21 novembre, à partir de 18 h. L'heure citoyenne, qui débute à 19 h 30, sera consacrée au Débat d'orientations budgétaires.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police, de voirie, ordres du jour et compte-rendus des conseils municipaux à l'entrée de la mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur les actions de la Ville et les événements. Pas encore abonnés ? Rendez-vous sur la page d'accueil de meylan.fr.

Jeparticipe.meylan.fr

Retrouvez les concertations en cours - actuellement, un questionnaire sur les déplacements dans le cadre d'un grand plan Marche notamment - et les bilans des dernières concertations, comme l'entrée de ville de Meylan ou le projet d'habitat inclusif à PLM.

Vos pages Facebook

Devenez fan des pages Ville de Meylan, de celles de la bibliothèque, du CINE, de la Maison de la musique.

Votre page Instagram

Pour découvrir Meylan sous son meilleur profil : www.instagram.com/villedemeylan

YouTube Ville de Meylan, votre chaîne d'information

Abonnez-vous et participez aux chats, réagissez aux vidéos.

Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez pas reçu, vous souhaitez un exemplaire supplémentaire ? Vous pouvez vous le procurer dans les équipements communaux, à l'Hôtel de ville, dans plusieurs boulangeries. Disponible en téléchargement et en version sonore sur meylan.fr.
Prochaine parution : Lundi 12 décembre 2022.

ÉTAT CIVIL

Mariages

- Manon Gabin et Kévin Lansard, le 24 juin 2022
- Célia Remonnay et Nicolas Bach, le 25 juin 2022
- Marina Cammarata et Marc Fontaine, le 25 juin 2022
- Estelle Perrigouard et Anthony Chatelain, le 1^{er} juillet 2022
- Céline Emel et Denis Bernard, le 21 juillet 2022.

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

- Déchets – Ressourcerie : 0 800 50 00 27
- Demandes médicales : 0810 15 33 33
- Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96
- Objets trouvés : 04 76 41 59 29
- Police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55
- Pompiers : 18
- Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
- Urgences médicales 24h/24 : 15
- Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Transition : Meylan expérimente l'extinction de l'éclairage public

08 Dossier

Une rentrée solidaire et beaucoup de projets !

12 Ecologie

Modes doux : les agents municipaux montrent l'exemple

13 Solidarité

Street Art : l'art investit la ville !

14 Démocratie

Budget participatif : déposez vos idées !

15/16 Métropole

Déchets : trions nos déchets alimentaires !

16 EXPRESSION POLITIQUE

17 MEYLAN BIEN VIVRE

17 Entreprises

Initiative Aspen Pédagogie redonne le goût d'apprendre

18/19/20 Quartiers

Commerces Le Saint-Augustin, une nouvelle philosophie de la restauration

Groupama Meylan assure sa rénovation !

Associations Le sport adapté sur tous les terrains !

Portrait Agnès Muir Poulle et Françoise Manzo-Kire : pour elles, le climat est une priorité !

Notre histoire À la rencontre des croix de chemin

21 MEYLAN ENSEMBLE

21 Sport/Culture

Sport Une nouvelle aire de sport aux Buclos

Culture « Démon et merveilles »

22/24 Agenda

ÉDITO



Les écoliers ont retrouvé leurs classes et encadrants, les associations ont relancé leurs activités, l'agenda des animations de l'automne est dense... Une rentrée qui regagne tout son dynamisme en étant plus sereine sur le plan sanitaire, et je me réjouis de tous ces moments de convivialité et d'échanges que nous avons retrouvés.

Toutefois, notre société fait face à un nouveau défi de taille : la forte hausse des coûts de l'énergie. Elle grève vos budgets personnels, mais surtout celui de la commune (1,1 million d'euros en 2021, 2 millions d'euros attendus en 2022 !), puisque les prix ne sont pas bloqués pour les communes contrairement aux particuliers. Comme ailleurs, nous mettons donc en place un plan d'économies d'énergie. C'est un coup d'accélérateur de la politique de sobriété que nous élaborons depuis le début du mandat. Cette crise est l'occasion pour nous tous de réinterroger nos modes de vie, d'action et de consommation.

L'extinction nocturne de l'éclairage public, mesure de bon sens quand on sait son impact sur la biodiversité et la consommation communale d'énergie, a été rapidement mise en place. Nous allons expérimenter une tranche horaire plus large dans certains quartiers à la fin du mois. D'autres actions vous impacteront directement comme usagers des services publics : baisse des températures dans la piscine, les gymnases et bâtiments publics. Certaines mesures seront votées dans le cadre du budget 2023, afin d'accélérer les investissements qui permettent des économies d'énergie : éclairages LED, rénovations thermiques des bâtiments communaux, production d'énergie photovoltaïque...

Nous encourageons aussi les entreprises, copropriétés, particuliers, associations, à mettre en place des mesures similaires, que ce soit pour la baisse de la consommation énergétique, la production d'énergie ou les rénovations thermiques. Nous sommes, avec la Métropole, à vos côtés et pouvons vous accompagner dans ces actions.

Une transition énergétique devenue nécessaire pour nos budgets, certes, mais une transition surtout cruciale face au changement climatique. En complément, nous continuons donc notre action pour préserver une ville respirable et désirable. Pour ne citer que quelques exemples récents, les propositions de protection d'espaces verts supplémentaires dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ont reçu un avis favorable des commissaires enquêteurs et devraient être bientôt validées. La concertation est en cours pour apaiser la circulation automobile sur l'axe des avenues Vercors et Granier, et ainsi favoriser les modes de déplacement doux et durables : je vous invite d'ailleurs à venir nombreux participer à l'atelier du 20 octobre à 18 h à l'Hôtel de Ville.

Quand certains osent parler de « fin de l'abondance » à l'ensemble de leurs concitoyens avant même de s'adresser aux plus grands consommateurs de ressources, je veux croire que nous allons relever collectivement ce défi de la transition énergétique et sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous !

Votre maire,
Philippe Cardin

1 36^e Forum des associations

Traditionnel, mais non moins couru, ce rendez-vous de la rentrée fut cette année encore une belle occasion de rencontrer les nombreuses associations meylanaises et de s'inscrire à diverses activités.

2 Une soirée pour lutter contre le dérèglement climatique

Le 30 septembre, la Ville et sa Commission extra-municipale invitaient deux associations expertes en la matière, les Shifters Grenoble et négaWatt, ainsi que Grenoble Capitale Verte Européenne, à apporter des éléments d'information, partager des scénarios d'action et exemples pour une société plus respectueuse de la planète. Le public, venu nombreux, a également pu partager avec les élus sur les actions menées à Meylan.

3 Contribuez à la phase 1 du plan Marche

Le plan marche est lancé ! Il a pour objectifs d'améliorer les conditions de marche dans la ville, faciliter les déplacements pédestres et en fauteuil et donner envie aux habitants de pratiquer davantage la marche à pied, que ce soit pour leurs trajets du quotidien ou de loisir.

Première étape, le diagnostic, afin de connaître les cheminements les plus empruntés, déterminer les freins et localiser les lieux qui posent problème. Contribuez à ce travail en répondant au questionnaire en ligne sur jeparticipe.meylan.fr jusqu'au 15 décembre.





4

#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

Au petit matin, le soleil se lève sur Belledonne et se laisse capturer par Sylvain Frumy depuis notre ville. Jouant entre les nuages et cisailant les montagnes, il nous offre un ciel rempli de promesses de fin d'été.

5

Centre de loisir : un été ludique et pédagogique

La Ville, qui a pris le relais de l'association des familles de Meylan (AFM-Les Ouistitis) pour assurer le fonctionnement du centre de loisir et l'accueil des petits Meylanaï de 3-6 ans cet été, a proposé un programme d'activités très ludiques.

Comme la mini-ferme qui rassemblait lapins, poules, canards, poussins, moutons... pour le plus grand plaisir des enfants.

6

Rentrée très rock

La Maison de la musique a fait sa rentrée très rock avec deux groupes grenoblois, Matt Fred'M et +++. Enivrant, percutant... On en redemande !





1 De nombreuses espèces - insectes, oiseaux, rapaces, chauves-souris notamment - souffrent de l'absence de nuit noire. Eteindre l'éclairage public la nuit permet de préserver la biodiversité.

2 L'éclairage public est éteint depuis le 3 octobre, de 1 h à 5 h. Dans certains secteurs pavillonnaires et faiblement urbanisés, il le sera de 23 h à 6 h à partir du 21 octobre.

3 Une réunion publique, organisée le 20 septembre, a permis au maire, Philippe Cardin, et au conseiller municipal délégué à la transition énergétique, Jean-Baptiste Caillet, de partager les objectifs et modalités de l'extinction nocturne avec les habitants et de répondre à leurs questions.

TRANSITION

Meylan expérimente l'extinction de l'éclairage public

Lors de la réunion publique du 20 septembre, la municipalité a dévoilé la mise en place de son projet d'extinction des lumières de la ville. Avec un double objectif : diminuer la pollution lumineuse et baisser la consommation d'électricité, en s'appuyant sur le Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) de la Métropole.

Les Meylanais auront pu le constater dès le début de ce mois d'octobre. Au cœur de la nuit, entre 1 h et 5 h du matin, les voiries de la commune ne sont plus éclairées, évitant ainsi la production de 39 tonnes de CO². Dès le 21 octobre prochain, Meylan ira même plus loin en étendant cette extinction à la tranche horaire 23 h - 6 h dans certains secteurs pavillonnaires et faiblement urbains, soit environ 6 tonnes de CO² de plus évitées : le Haut-Meylan, le Charlaix et Inovallée,

où le trafic piéton nocturne est quasi nul. À noter que dans certaines zones comme les parcs (excepté celui des Aiguinards), cette extinction était déjà pratiquée.

Une situation énergétique explosive

Adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 26 septembre, ce projet d'extinction est finalement plus ambitieux que celui imaginé au départ : « Nous avions initialement prévu de conserver l'éclairage nocturne sur les axes majeurs de la ville, mais au regard de la crise énergétique actuelle, nous devons accélérer », résume Jean-Baptiste Caillet, conseiller municipal, délégué à la Transition écologique. Meylan, comme toutes les communes, est contrainte par l'explosion des coûts de l'énergie, amplifiée par la crise en Ukraine. Et doit faire face à des choix majeurs au regard des chiffres qui s'emballent. En 2019, c'est-à-dire avant la crise énergétique, la Ville avait déboursé 180 000 euros pour son éclairage public. Les dépenses sont passées à 220 000 euros en 2021 et s'élèveront à environ 300 000 euros cette année. Les coûts ne baisseront pas en 2023, mais les mesures d'extinction annoncées devraient atténuer la nouvelle hausse.



INTERVIEW JEAN-BAPTISTE CAILLET

conseiller municipal
délégué à la transition énergétique

Pourquoi avez-vous signé ce Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) ?

Nous l'avons fait, comme un certain nombre d'autres communes, en y apportant nos spécificités. Le Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) a été adopté en 2021 à l'unanimité, avec à la clé un plan pluriannuel d'investissement. Il fixe une méthodologie et fournit des préconisations techniques pour réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public et moderniser notre parc. Nous sommes engagés auprès de la Métropole sur des objectifs de réduction quantifiés et sur les ressources allouées. La consommation d'énergie à Meylan doit ainsi baisser de 60 % d'ici 2035. D'après nos projections, nous nous dirigeons même vers une baisse de 75 %, car nous partons de loin.

L'extinction de l'éclairage nocturne figure aussi parmi vos engagements...

Les communes voisines le font déjà : Corenc sur l'ensemble de son territoire depuis un an, de même que Biviers, et La Tronche partiellement. Nous nous lançons dans l'extinction de l'éclairage public à titre expérimental

pour un an, en insistant sur l'information des habitants et les réunions publiques. Un point d'étape, dans six mois, permettra d'analyser ensemble l'évolution de la situation. Entretemps, les Meylanais auront pu faire remonter leurs avis sur jeparticipe.fr. Le démarrage est prévu le 21 octobre, avec une soirée de lancement au Clos des Capucins qui s'inscrit dans le cadre du Mois de la nuit de la Métropole, destiné à sensibiliser à la pollution lumineuse. Ce temps pédagogique sera animé par une association de protection de l'environnement qui va montrer la nature telle qu'elle peut s'épanouir quand on éteint ou diminue l'éclairage public.

Quels obstacles observez-vous à ce projet d'extinction ?

Le frein principal est relatif au sentiment d'insécurité qu'il pourrait engendrer. Or, il faut savoir que 80 % des actes malveillants sont commis en plein jour. De plus, la Gendarmerie nationale a constaté une absence de hausse de la délinquance dans les secteurs non éclairés la nuit. Sachant que plus de 6 000 communes en France pratiquent déjà l'extinction nocturne, et qu'aucune n'a prévu de faire machine arrière. Les retours sont positifs, y compris auprès des populations initialement réticentes.

Protéger la biodiversité

L'éclairage public constitue un poste stratégique : il représente à lui seul un tiers de la consommation d'électricité de la commune. Ce plan expérimental d'extinction, qui sera évalué en continu pendant toute une année, constitue l'un des volets essentiels d'un projet plus vaste. Celui-ci prévoit également la modernisation de l'éclairage public, avec le remplacement des ampoules classiques par les LED, beaucoup moins énergivores, et la concentration de l'éclairage vers le sol plutôt que dans le ciel, afin d'éviter la désorientation des animaux (chauves-souris, oiseaux, etc.) pendant leurs déplacements nocturnes. Autant d'éléments préconisés par le Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) de la Métropole : en le signant, la Ville s'est engagée à investir 1 million d'euros dans la modernisation de son éclairage public d'ici 2026.

Des opérations pilotes dans les quartiers

Le top départ a été donné dans le quartier des Buclos. En 2021, la Ville a investi quelque 60 000 euros, afin d'économiser 70 % d'énergie. Les travaux de modernisation ont consisté à changer les têtes des mâts d'éclairage, ainsi qu'à installer des ampoules LED et des microprocesseurs pour permettre un pilotage à distance. La puissance d'éclairage avait commencé à baisser en cœur de nuit, pour diminuer de 75 %.

« L'absence de retours négatifs des habitants prouve la pertinence de cette action », se réjouit Jean-Baptiste Caillet. Cette année, les investissements sont portés à 110 000 euros, sur Buclos/Grand-Pré, et surtout dans le quartier des Eyminées, où sont envisagées des économies d'énergie de l'ordre de 80 %. Des retards d'approvisionnement en matériaux, dus au contexte international, ont décalé les travaux à la toute fin de l'année. Dès 2023, la municipalité prévoit d'équiper de nouveaux secteurs. Une enveloppe de 200 000 à 300 000 euros devrait être votée pour la poursuite des efforts de modernisation.

Richard Gonzalez

EN BREF

Nouveau jardin partagé : qui veut tenter l'aventure ?



Espace de nature et de convivialité, les jardins collectifs ont une place de choix dans le paysage meylanais. La Ville propose déjà à ses habitants deux jardins partagés, situés aux Béalières et aux Aiguinards.

Avec prochainement la signature d'une convention avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier local), un terrain, chemin de la Carronnerie dans le quartier de la Plaine-Fleurie, sera mis à disposition de la Ville, dans l'attente d'un projet immobilier qui ne verra pas le jour avant quelques années. La volonté des élus est d'y créer un nouveau jardin partagé éphémère de 700 mètres carrés environ.

Dans ce futur espace collectif, tout est à faire, en commençant par créer un groupe porteur du projet, car le principe même du jardin partagé est bien celui de nouer des liens sociaux. Vient ensuite le côté pratique, la culture : le jardin ne produira aucun légume tout seul ! Sera-t-il traditionnel ? En permaculture ?... Il faudra poser un cadre, organiser les plans de culture, trouver du matériel, réfléchir à des calendriers de plantation... Cultiver ensemble, récolter ensemble !

Si vous souhaitez participer à ce véritable projet citoyen au cœur du quartier de la Plaine-Fleurie et rejoindre le collectif du jardin, vous pouvez envoyer votre candidature par mail à jeparticipe@meylan.fr.

Laurène Kirkhus



Une rentrée solidaire et beaucoup de projets !

Jeudi 1^{er} septembre, les élèves de Meylan, comme tous les écoliers français, ont repris le chemin de l'école. Une nouvelle année débute pour les plus jeunes et les équipes éducatives qui les accompagnent. Le point sur les nouveautés et les orientations de cette année scolaire.

Ils sont exactement 1 376 élèves à avoir investi l'une des dix écoles élémentaires et maternelles de la ville. Ce chiffre, relativement stable par rapport à l'année précédente pour une moyenne de 25 enfants par classe en maternelle et 24 en élémentaire, assure des conditions favorables d'apprentissage pour tous. Deux nouvelles classes ont tout de même été ouvertes : l'une en maternelle aux Béalières et l'autre en élémentaire à Grand-Pré/Buclos.

Quelques jours avant la rentrée, les équipes d'animation étaient à pied d'œuvre dans les écoles pour tout préparer. La Ville a choisi de faire bénéficier chaque classe de maternelle d'un ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Cette aide est précieuse pour accompagner les plus jeunes dans leurs apprentissages et contribuer à leur épanouissement.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à la nouvelle directrice de l'école maternelle des Béalières et l'ensemble des enseignants nouvellement arrivés dans la commune !

Pas de congés pour les travaux

Les services techniques de la Ville ont œuvré pendant la pause estivale pour que les bâtiments scolaires soient prêts à accueillir les élèves dans un cadre sain, confortable et sécurisé.

L'aménagement des nouvelles classes a nécessité un bon rafraîchissement aux Béalières, voire une rénovation importante à Grand-Pré/Buclos : nouveaux faux plafonds, fenêtres, volets, éclairage, isolation... Aux Béalières, un nouvel espace dédié au périscolaire a été aménagé dans le hall de l'école, dont le sol a été remis à neuf. La passerelle extérieure a également été entièrement renouvelée. Les volets roulants des Béalières et de Grand-Pré/Buclos ont quant à eux été changés.



1 Le maire, Philippe Cardin, et l'adjointe déléguée à l'enfance, Véronique Clerc, sont allés à la rencontre de tous les écoliers le 1^{er} septembre dernier.

2 En juin dernier, les enfants de grande section et CM2 se sont vus remettre des livres sur la citoyenneté.

3 La passerelle extérieure de l'école des Béalières et ses escaliers ont été entièrement rénovés et sécurisés cet été.



INTERVIEW

VÉRONIQUE CLERC

maire-adjointe déléguée à l'enfance

Qu'en est-il du centre de loisirs pour cette rentrée ?

Une de nos priorités de la rentrée est d'assurer la continuité de l'accueil de loisirs des Meylansais de 3 à 6 ans, suite à la fermeture du centre des Oustitis. Les enfants sont désormais accueillis les mercredis et durant les vacances scolaires à l'école maternelle de Maupertuis par des animateurs de la commune.

Le service périscolaire a été très perturbé l'année dernière en raison du Covid, comment s'organise-t-il pour l'année à venir ?

La commune comme l'ensemble des collectivités, fait face à des difficultés de recrutement d'animateurs qualifiés. Toutes les pistes permettant de renforcer

les équipes sont mises en œuvre : partenariat avec l'Université et les associations sportives meylanaises, appel aux agents volontaires parmi l'ensemble du personnel de la collectivité. Six agents communaux viennent déjà quotidiennement renforcer les équipes périscolaires durant la pause méridienne et l'accueil périscolaire du soir. Effectivement, le Covid 19 est un facteur aggravant qui met à mal notre organisation. Nous ne sommes malheureusement pas à l'abri de fermeture de sites périscolaires si la situation sanitaire devait à nouveau se détériorer.

Comment est déclinée la transition écologique dans les écoles ?

Un des axes de cette transition vise

le mode de déplacement des élèves : aller à l'école à pied ou en vélo ! Nous souhaitons créer de nouvelles habitudes en rendant la rue aux enfants, en sécurisant les abords des écoles et en proposant des temps conviviaux d'appropriation de l'espace public par les enfants et leurs familles. Nous voulons également développer ces déplacements doux pour les interventions en milieu scolaire. Les prix des autocars ont augmenté pour cette rentrée de 50 % en raison d'une pénurie de conducteurs et de l'augmentation du prix de l'essence. L'utilisation du C1 pour se rendre dans les différents équipements sportifs et la marche sont des pistes de réflexion actuellement en cours avec les enseignants.

Du côté de Maupertuis, un dortoir de 40 mètres carrés destiné aux tout-petits a été créé pour un usage partagé entre le temps scolaire et périscolaire.

Les écoles du Haut-Meylan ont reçu un portail tout neuf et la clôture de la maternelle a été entièrement changée.

Une palette de travaux pour améliorer le quotidien des enfants, des enseignants et des agents municipaux.

Une rentrée solidaire

Lieu d'apprentissage et de socialisation, l'école inclusive doit permettre de vivre ensemble dans le respect

et la prise en compte des différences et des besoins particuliers de chaque enfant. Un des objectifs de la Municipalité est de faciliter l'accueil des enfants porteurs de handicap en proposant un accueil « sur mesure » aux enfants et un accompagnement personnalisé aux familles. Les services Petite enfance, Enfance et scolaire proposent, ensemble, des parcours adaptés aux enfants porteurs de handicap dans le cadre d'accueils mixtes : accueil à l'école complété par un accueil en crèche, par exemple, pour des enfants dont le handicap nécessite des temps aménagés et une prise en charge individualisée. Ces parcours d'accueil personnalisé nécessitent un sur-encadrement que la Ville prend en charge avec le soutien de la CAF.



→ Exposition des projets pédagogiques réalisés avec le CINE durant l'année dans le parc de Rochasson

Ces situations ont augmenté depuis que l'instruction est obligatoire à partir de 3 ans et du fait des orientations de l'Education nationale en faveur de l'école inclusive. Il est donc important pour la Ville de tout mettre en œuvre pour que chaque enfant trouve sa place à l'école. Accueillir mais aussi sensibiliser : les ateliers ludiques de sensibilisation au handicap proposés en partenariat avec la start-up Andyamo, en juin dernier, aux CM2, ont rencontré un grand succès et ont vocation à être reconduits.

Restauration scolaire, des tarifs équitables

Malgré l'inflation actuelle et la forte augmentation des prix des denrées alimentaires, les tarifs de la pause méridienne et des accueils périscolaires n'augmentent que de manière limitée pour les quotients familiaux supérieurs à 2600. En deçà, la tarification sociale diminue. Le saviez-vous ? Le coût de la pause méridienne, repas compris est de 15 euros 88 pour la commune et la participation pour les familles meylanaises varie de 0 euros à 9,50 euros selon le quotient familial.

Participer à la démocratie dès le plus jeune âge

Vos enfants, anciennement de grande section et de CM2, ont reçu un livre sur la citoyenneté en juin remis par le maire et la maire-adjointe à l'enfance. Cette opération de distribution va être pérennisée. Tout en encourageant la lecture, elle vise à sensibiliser les enfants à la citoyenneté et le vivre ensemble.

Une démocratie qui s'apprend et qui agit ! Le Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) va également continuer

ZOOM

Qu'est-ce qu'une intervention en milieu scolaire ?

Chaque année, la Ville prend en charge financièrement et organise plus de 100 demi-journées d'Intervention en milieu scolaire. Une action volontariste de sa politique en faveur de l'épanouissement et de l'aide à la réussite scolaire des enfants. Il s'agit par exemple d'une journée au CINE (Centre d'initiation à la Nature et à l'Environnement) dans le parc de Rochasson. Ces sorties apportent des compétences complémentaires à celles des enseignants et concourent aux apprentissages scolaires. Le CINE fait ainsi découvrir la nature et sensibilise à l'environnement.

Deux Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) font pratiquer aux enfants des disciplines sportives en salle ou en extérieur (escalade, jeux de ballon, athlétisme...). L'équipe de la piscine municipale des Buclos permet aux écoliers de Meylan, de la grande section de maternelle au CM2, de bénéficier du parcours éducatif « savoir nager ».

Côté culture, les bibliothécaires accueillent régulièrement les écoliers pour leur donner accès à l'ensemble des documents qui vont accroître leurs connaissances et qualités d'analyse. Le Conservatoire (CRC) envoie deux musiciens intervenants et un apprenti dans les écoles pour éveiller les enfants.

Enfin, des policiers municipaux formés interviennent dans les classes de CM1 et CM2. Ils sensibilisent les enfants à la signalétique et au code de la route. Objectifs : apprendre à se déplacer à pied et à vélo et créer de nouvelles habitudes chez le citoyen de demain.

ses actions. Après le recueil de matériels de dessin pour les enfants ukrainiens et la mise en place d'un escape game au Clos des Capucins, le 22 octobre, de nouveaux projets se profilent : une collecte de jouets pour les enfants malades et des ateliers scientifiques avec des objets recyclés entre autres.

Une rentrée dynamique et ambitieuse au service des petits Meylanais.

Laurène Kirkhus

En chiffres

225 000 €

investis dans la rénovation des écoles en 2022

516

élèves en maternelle

905

élèves en élémentaire

Restauration scolaire

1 000

enfants par jour

35

agents de restauration qualifiés

7

restaurants scolaires

15 € et 600 €

par élève par classe (hors sorties scolaires) alloués par la Ville par an

COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes.

Le Falc est pour ceux qui ont des difficultés de lecture et de compréhension.

Exemple : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

L'entretien du patrimoine communal

Un service à la mairie est chargé de l'entretien de la totalité du patrimoine appartenant à la commune. Il s'appelle le service Maintenance du patrimoine communal.



Il regroupe 110 agents.

Ces agents travaillent dans différentes équipes :



▪ la maintenance, c'est-à-dire l'entretien, du patrimoine communal ;



▪ la maintenance, c'est-à-dire l'entretien, des espaces verts ;



▪ la propreté.

Vous pouvez rencontrer ces agents dans les rues, dans les parcs, dans les bâtiments de la Ville. Ils réparent ou changent ce qui est cassé, ce qui ne fonctionne plus. Ils coupent l'herbe haute où les habitants passent, taillent les haies, réparent les bancs, déneigent les rues l'hiver... Ils fabriquent des meubles, peignent les murs, réparent l'électricité, la plomberie...



L'été, les agents travaillent de 6 h à 13 h 15, l'hiver de 7 h 15 à 16 h 15.



N'hésitez pas à aller les saluer !

MODES DOUX

Les agents municipaux montrent l'exemple

Cherchant à actionner tous les leviers pour diminuer son empreinte carbone, la Ville renforce le plan de mobilité durable à destination de ses agents communaux. Celui-ci prévoit des incitations fortes à l'usage des transports en commun et des déplacements doux, que ce soit en trajet pendulaire ou dans le cadre des missions des agents.

Un Plan de déplacements d'administration (PDA) avait été mis en place il y a une quinzaine d'années. Après une mise en sommeil, il a été réactivé en 2020 sous la forme du plan M'PRO, pour une durée de trois ans. Celui-ci prévoit un programme d'actions incluant l'encouragement à l'utilisation des vélos, avec distribution de pompes, mise à disposition de matériel de réparation et création d'un atelier, financé par la commune, pour l'entretien de sécurité de son vélo. Des tickets de bus sont aussi délivrés aux agents.

Inciter au pédalage

Depuis cette rentrée et compte tenu de l'urgence climatique, ce plan change de braquet : la prise en charge communale des abonnements aux transports en commun passe de 50 à 70 %. De manière alternative, les agents peuvent bénéficier d'un forfait mobilité durable : en utilisant le covoiturage ou leur vélo pour aller au travail 100 jours par an, il leur est versé 200 euros. La rationalisation de la flotte de véhicules disponibles oblige aussi les personnes à utiliser d'autres modes de déplacement. Ainsi, les véhicules ne sont plus attribués par service, mais par département - 5 départements regroupent tous les services. La Ville a également souscrit un abonnement Citiz d'autopartage, pour les déplacements longue distance des agents. En contrepartie, cap sur le pédalage : « *Chaque département aura bientôt son vélo semi-cargo à assistance électrique* », explique Jean-Baptiste Caillet. Pour accompagner l'essor de la petite reine, la municipalité et la Métropole ont ajouté des arceaux pour chaque équipement. Pas moins de 80 nouveaux arceaux ont été installés dans la commune depuis la fin du Covid, dont huit à l'Hôtel de Ville. Celui-ci dispose par ailleurs de douches pour ses employés cyclistes.

Pour un mix énergétique

Côté véhicules à moteur, la Ville pratique une veille active sur l'innovation technologique. Les équipes des services techniques disposent déjà d'une quinzaine de véhicules électriques. Cinq autres roulent depuis l'Hôtel de Ville. Les véhicules utilitaires thermiques passent à l'électrique les uns après les autres. L'impact d'un moteur électrique n'étant pas neutre au regard



→ Pour faciliter les déplacements à vélo, de nouveaux arceaux ont été installés dans les différents équipements et à l'Hôtel de ville.

de l'empreinte carbone de sa fabrication, la Ville scrute aussi le développement du GNV et de l'hydrogène. Mais ces énergies nécessitent des installations et une formation adaptées, entre autres contraintes compliquées à gérer pour l'instant. Le pragmatisme pousse aussi la municipalité à conserver des poids lourds thermiques pour assurer une bonne continuité de service lors d'opérations spécifiques, comme le déneigement. L'heure est donc au mix énergétique, avec l'optimisation de l'usage du parc existant et la promotion de nouvelles façons de se déplacer. La politique métropolitaine des déplacements œuvre en ce sens, avec le déploiement de la ligne C1 et du réseau cyclable Chronovélo, de plus en plus empruntés par les agents.

Et ensuite ?

Un nouveau plan M'PRO sera lancé en 2023, assorti d'actions et d'objectifs encore plus ambitieux. Il devrait notamment s'intéresser à la question de la récompense des agents qui se rendent à pied à leur bureau. « *Nous avons déjà des parapluies. Pourquoi pas des bons d'achat pour des vêtements ou des services en lien avec la marche ?* », s'interroge l' élu. La transition écologique, à hauteur des agents municipaux aussi, n'a pas fini de faire marcher l'imagination.

Richard Gonzalez

Votre élu



Jean-Baptiste Caillet,
conseiller municipal
délégué à la transition énergétique

STREET ART

L'art investit la ville !

Meylan a pris part pour la première fois cette année au Street Art Fest Grenoble Alpes, un festival dont la 8^e édition s'est déroulée du 27 mai au 26 juin derniers dans la métropole. Trois fresques monumentales et trois petites formes ornent désormais les murs de bâtiments publics. Rendez-vous est pris pour la prochaine édition !

Les visiteurs de la piscine des Buclos ont certainement remarqué les deux fresques monumentales qui habillent les murs latéraux, de chaque côté de l'entrée du bâtiment. Intitulées « In a Yellow Submarine » et réalisées par l'artiste français Veks Van Hillik, elles représentent des sous-marins en forme de poissons. « *Notre volonté pour cette première édition était de valoriser le patrimoine communal. Notre demande était donc des œuvres qui respectent la destination des équipements, comme le thème nautique à la piscine des Buclos ou encore l'importance du travail de mémoire réalisé au sein des Archives municipales.* », explique Céline Becker, maire-adjointe à la Culture. C'est ainsi qu'est née « Une histoire, nos mémoires », d'Asaz One, sur la façade. La troisième fresque d'envergure, peinte à la Maison Cantonale des Personnes Agées (MCPA), s'intitule « Childhood », et symbolise le lien entre les générations.

Ces fresques monumentales ont fait l'objet de dialogue entre les artistes et la Ville, qui a validé les projets des œuvres en amont. En revanche, les trois « petites formes », fresques de plus petites tailles peintes sur un mur latéral des Archives, un local des Espaces Verts au Parc du Bachais et un mur du pôle commercial des Buclos, étaient des « surprises » qui devaient simplement respecter les règles de vie dans l'espace public.

La participation à ce festival vise à promouvoir la culture pour tous, avec des œuvres d'artistes locaux et internationaux accessibles gratuitement. Le street art, qui est par définition « hors les murs », permet aussi de toucher un autre public. « *La présence des médiateurs de l'association Spacejunk, ainsi que la disponibilité des artistes pour répondre aux questions des habitants, ont permis de réels échanges autour des réalisations, créant du lien et ouvrant ainsi la discussion sur la place de l'art dans la ville. C'est ce que nous souhaitions en participant à ce projet métropolitain* », se réjouit Céline Becker. Le street art participe aussi à l'embellissement des façades et à la valorisation des quartiers concernés : les fresques permettent de créer une ambiance créative et dynamique, en corrélation avec les centres d'activité et de vie urbaine.

Collectionneurs, passionnés ou simples curieux de tous âges ont pu (re)découvrir ces réalisations cet été, à l'occasion de l'une des balades organisées par la Ville, qui a remporté



→ Au cours de l'une des balades estivales organisées par la Ville, collectionneurs, passionnés ou simples curieux de tous âges ont pu (re)découvrir les œuvres de street-art, créées au printemps dernier, comme ici, celle qui orne l'un des murs de la Maison Cantonale des Personnes Agées (MCPA).

un franc succès. Ce parcours « street art » sera reconduit en 2023. Et après la prochaine édition du Street Art Fest Grenoble, auquel la Ville compte bien de nouveau participer, des circuits Street Art devraient pouvoir être proposés par l'association Spacejunk Grenoble. Aussi la Ville s'est mise en recherche de lieux pour accueillir ces fresques, 3 monumentales et 3 petites formes, y compris sur des façades privées. L'appel est lancé auprès des propriétaires et copropriétés !

Martin Léger

Appel aux propriétaires et copropriétés

Si les fresques monumentales sont souvent destinées à s'afficher sur des murs de bâtiments publics, elles peuvent tout aussi bien être réalisées sur des édifices privés, qu'il s'agisse d'immeubles ou de maisons. Il suffit pour cela que ceux-ci disposent d'un espace visible de la voie publique et pouvant devenir support à une œuvre. La Ville prend alors en charge le coût de réalisation de la fresque et une participation symbolique est demandée aux propriétaires intéressés. L'aventure vous tente ? Faites-vous connaître avant le 15 novembre auprès du service Action culturelle de la Ville : mairie@meylan.fr ou 04 76 41 69 64.

Votre élue



Céline Becker,
maire-adjointe déléguée
à la culture et à l'accessibilité

BUDGET PARTICIPATIF

Déposez vos idées !

Jusqu'au 20 novembre, vous pouvez déposer en ligne ou sur papier vos idées pour aménager, embellir ou encore équiper votre quartier ou à plus grande échelle. Devenez un citoyen agissant et participez à la vie et à l'évolution de votre ville !

Lancé le 3 septembre au Forum des associations, la 2^e édition du budget participatif se déroulera jusqu'à fin décembre 2023, en 5 étapes. La première, l'appel à idées, vous permet, jusqu'au 20 novembre, de partager une idée, une envie à réaliser dans votre quartier ou à l'échelle de la commune. Afin de favoriser l'émergence de nombreuses idées ou de futurs projets de plus grande envergure, l'enveloppe allouée à ce nouveau budget participatif a été augmentée de 40 000 euros par rapport au précédent pour s'élever ainsi à 60 000 euros. De même, le règlement a été revu, afin de favoriser la participation du plus grand nombre.

Qui peut déposer une idée ?

Toute personne habitant Meylan, sans condition d'âge ni de nationalité, peut déposer une idée. Les Meylanaïses et Meylanaïses de moins de 15 ans doivent simplement transmettre les coordonnées d'un référent majeur au choix. Ce dépôt peut être effectué à titre individuel ou collectif. Dans le cas d'une idée issue d'un collectif, une personne devra cependant être désignée pour le représenter. Afin d'inscrire ce budget participatif dans une démarche de citoyens, les associations meylanaïses, les unions de quartiers, les élus, les entreprises et les commerces ne peuvent pas déposer une idée. Mais ils sont invités à apporter leur soutien à la formalisation de ces idées.

Quel type d'idée peut être déposé ?

Pour être recevables, les idées doivent impérativement répondre à l'ensemble des critères suivants :

- servir l'intérêt général et être à visée collective ;
- ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, diffamatoire ou contraires à l'ordre public ;
- relever des compétences de la Ville. Par exemple : la culture, la transition écologique, l'éducation, les loisirs, le sport, la citoyenneté, la solidarité, le cadre de vie... ;
- être localisée dans les espaces mis à disposition du public sur le territoire communal ;
- être compatible avec les projets d'aménagement en cours, ne pas correspondre à un projet déjà en cours ;
- concerner uniquement des dépenses d'investissement, c'est-à-dire durables et non répétitives ;
- avoir un coût de réalisation ne dépassant pas la moitié du budget total, soit 30 000 € TTC ;
- être techniquement, juridiquement et financièrement réalisable. Pour cela, les idées devront être décrites de manière suffisamment précise pour être estimées juridiquement, techniquement et financièrement ;



→ Lancée le 3 septembre, la nouvelle édition du budget participatif débute avec la phase de dépôt des idées, ouverte jusqu'au 20 novembre.

- ne pas générer de situation de conflit d'intérêt.
Par exemple : un « déposant » d'idée ne pourra pas être le prestataire chargé de sa mise en oeuvre totale ou partielle.

Comment déposer une idée ?

Les habitantes et habitants peuvent déposer une idée jusqu'au 20 novembre, directement sur la plateforme numérique en ligne <https://jeparticipe.meylan.fr/> ou en format papier à l'Hôtel de ville, au CCAS, dans les bibliothèques ou encore dans les centres d'accueil de l'association Horizons. Dans les deux cas, l'idée proposée devra contenir les éléments suivants :

- le nom de l'idée ;
- l'identification du « déposant » de l'idée ou du référent si l'idée est portée par un collectif ou un mineur de moins de 15 ans ;
- la description précise de l'idée. Sa présentation pourra être complétée par des éléments visuels (plans, photos, schémas, croquis, etc.).

Des ateliers de fabrique à idées seront organisés, afin d'accompagner les « déposants » d'idées : après celui du mois d'octobre, un 2^e atelier se déroulera le 8 novembre, de 18 h 30 à 20 h à l'Hôtel de ville.

Afin de garantir le bon déroulement de ce budget participatif, un comité de suivi a été constitué. Il regroupe les élus du Comité de pilotage, les services du Comité technique, les lauréats et le groupe de jeunes volontaires de l'édition précédente. Il se réunira aux phases importantes, à quatre reprises.

Sandrine Delobelle

 Retrouvez toutes les informations sur meylan.fr, rubrique Je participe.

Votre élue



Dominique Pernot,
conseillère municipale
délégée au budget participatif

Trions nos déchets alimentaires !

Dès mars 2019, le tri des déchets alimentaires était mis en place progressivement par Grenoble-Alpes Métropole sur son territoire. Il concerne actuellement 260 000 habitants. Ce déploiement va prendre un nouvel élan : Meylan et 2 autres communes, ainsi que les secteurs 5 et 6 de Grenoble, rejoignent le dispositif.



Chaque Métropolitain produit annuellement 60 kg de déchets alimentaires - 18 000 tonnes au total dans l'agglomération -, ce qui représente un tiers du volume de la poubelle grise. Pour éviter d'incinérer ces matières, la Métropole propose désormais une solution de tri adaptée à chaque type d'habitat. Il s'agit-là d'un projet pionnier en France : la Métropole est un des premiers grands territoires urbains à généraliser le tri à la source des déchets alimentaires.

Avec La Tronche et Corenc, Meylan figure parmi les communes concernées par l'opération de cet automne : des messagers du tri, mandatés par la Métropole, se présentent aux domiciles des habitants depuis le 26 septembre et les premières collectes des bacs marrons, dans lesquels doivent être déposés les déchets alimentaires, ont démarré le 10 octobre.

Ce dispositif de tri prend deux formes différentes pour les Meylanaïses et les Meylanaïses, selon leur type d'habitation :

- dans les secteurs comprenant une majorité de maisons individuelles, la Métropole met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur pour traiter In Situ ces déchets alimentaires : c'est la solution la plus écologique et économique, puisqu'elle n'entraîne ni pollution, ni frais liés

au transport et au traitement des déchets alimentaires. Ce composteur est apporté par un messager. Les personnes absentes au moment de son passage recevront dans leur boîte aux lettres une invitation à réserver un composteur en appelant le numéro gratuit 0 800 500 027.

- dans les secteurs comprenant une majorité de logements collectifs, la Métropole met à disposition des résidents le matériel nécessaire pour trier leurs déchets alimentaires et organise une collecte hebdomadaire. Un messager remet à ces habitants un bio-seau, un rouleau de sacs biodégradables et les consignes de tri. Parallèlement, un nouveau bac marron est installé dans le local à poubelles.

Le bio-seau et les sacs permettent à chacun de faire le tri des déchets alimentaires dans sa cuisine.

Tous les 2 ou 3 jours, ces sacs, même peu remplis, doivent être déposés dans le bac marron qui est collecté une fois par semaine.

Par la suite, les sacs biodégradables pourront être retirés gratuitement dans différents points de retrait – la mairie, les bibliothèques, la déchetterie, différents commerces de proximité...

Les déchets alimentaires ainsi collectés seront acheminés au centre de compostage de Murianette pour être transformés en compost, utilisé comme fertilisant naturel.

Bientôt, une unité de méthanisation permettra également de produire à partir de ces déchets un biogaz, qui servira de carburant pour les véhicules métropolitains.

En 2023, tous les Métropolitains auront une solution pour trier leurs déchets alimentaires. Composter chez soi, composter collectivement ou indirectement, une solution simple et à la portée de tous pour préserver l'environnement.

 **Une question ? Un conseil ? Envie de vous équiper gratuitement ou de participer à une formation compostage ? N'hésitez pas à vous renseigner : grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires ou 0 800 500 027**



L'ACTU DE LA MÉTROPOLE



Collecte de textiles, édition automne 2022 :

en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries, la Métropole relance son opération de collecte de textiles dans plusieurs communes du territoire dont Meylan, du 24 octobre au 4 décembre prochains. Objectifs ? Réduire le volume des déchets envoyés à l'incinération et améliorer leur réemploi et leur recyclage. 93 conteneurs seront ainsi répartis dans 42 communes. Comment participer ? Triez les vêtements, linges de maison

et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou démodés. Mettez-les dans un sac et fermez-le bien avant de le déposer dans un des nombreux conteneurs éphémères à votre disposition.

Quels types de textiles déposer ? Les vêtements et sous-vêtements, le linge de maison, les chaussures, sacs et peluches. Sont refusés les textiles mouillés (risques de moisissures) et souillés par des produits chimiques (risque de pollution). Tous les textiles recueillis partent dans un centre de tri industriel de la région. En fonction de leur état ils seront réutilisés ou recyclés selon différents procédés ou éliminés. Retrouvez sur les points de collecte éphémère sur grenoblealpesmetropole.fr/textile.

Voitures particulières : bientôt une Zone à faibles émissions

La Métropole prépare une Zone à faibles émissions (ZFE) pour les véhicules des particuliers. Rendue obligatoire par la loi Climat et Résilience dans les grandes agglomérations françaises, sa mise en place est prévue courant 2023, après une concertation publique, qui vient de débiter. Contribuez sur jeparticipe.meylan.fr

EXPRESSION POLITIQUE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

MÉLINA HÉRENGER

1^{ère} Adjointe

Groupe de la majorité municipale / AIMEylan



Voilà 2 ans que nous sommes au service des Meylanaises et Meylanais. Nous profitons de cette rentrée pour faire un bilan des actions menées depuis l'automne dernier. Pour n'en choisir que quelques-unes :

- Charte communale d'urbanisme et d'environnement
- Lancement de la suppression du double

terminus de la ligne C1

- Mise à disposition de trotinettes et vélos électriques sur la commune avec le SMMAG
- Expérimentation d'une alimentation bio et locale pour les crèches
- Avec la Métropole, installation d'exploitants maraîchers à la Taillat
- 1^{ère} édition du Printemps des pensées
- Participation au festival de street art
- Ouverture d'une école municipale de natation
- Renforcement du nombre d'interventions de l'équipe CINE
- Stages nature pendant les vacances scolaires
- Label UNICEF Meylan, « Ville amie des enfants »
- Ouverture des cours d'écoles pendant les week-ends et vacances
- Création d'un centre communal de loisirs pour les 3-6 ans
- Mise en place de chantiers jeunes
- Elections du nouveau Conseil municipal des Enfants et des Jeunes
- Tarification sociale pour la cantine, le périscolaire, le CRC et le CINE
- « PASS'sport&culture du p'tit Meylanais » pour chaque enfant de 3 à 11 ans
- Accueil et hébergement de familles ukrainiennes
- Mise à disposition d'un logement communal à l'association AMG
- Facilitation de l'accession sociale à la propriété (BRS)
- Recrutements de 3 médiateurs
- Convention avec le procureur pour les rappels à l'ordre effectués par le maire
- Création d'un marché bio et local place des Tuileaux
- Version audio du journal municipal
- 1^{ère} édition du Budget participatif (5 projets choisis et réalisés) et lancement de la 2^{ème} édition avec un budget augmenté
- Revalorisation des indemnités des agents communaux

La liste complète est disponible sur demande à contact@aimeylan.fr et nous vous donnons rendez-vous le jeudi 13 octobre à 18 h 30 dans la cour de l'école élémentaire Mi-Plaine pour échanger sur notre action !

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale

Réunissons Meylan



En cette rentrée 2022 la crise énergétique fait suite à la crise sanitaire et aux épisodes caniculaires. Plus que jamais la commune, service public de proximité, doit orienter radicalement son action pour protéger les habitants des effets de ces crises.

Notre groupe « Réunissons Meylan » prend ses responsabilités au regard des propositions de la majorité.

Oui à l'extinction de l'éclairage public..., Mais nous déplorons le manque d'analyse d'autres scénarios.

A l'extinction totale, nous aurions préféré une étude sur des options telles qu'une modulation de tension en fonction des horaires ou en fonction de présence humaine. L'enjeu étant de trouver un équilibre entre sécurité, sobriété énergétique et biodiversité.

Oui à la création de jardins partagés à la Carronnerie...,

Mais non à leur aspect temporaire. Pourquoi ne pas sanctuariser ces jardins alors qu'ils ne sont là que dans l'attente de constructions de logements. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes abstenus.

Oui au Bail Réel Solidaire (BRS) que nous avons été les seuls à insuffler dans notre programme électoral de 2020. Ce dispositif permet d'attirer à Meylan des classes moyennes et de jeunes ménages grâce à un prix attractif en dissociant le terrain du bâti..., Mais nous divergeons sur le rythme et la quantité de logements sociaux et d'accession sociale à prévoir.

Ainsi notre sensibilité sociale et environnementale se traduit dans notre vote au conseil municipal.

Retrouvez-nous pour en parler à

Contact@reunissonsmeylan.fr

L. Gaddas, J. Hours, J. Olivieri, P. Olivieri, T. Parmentier, F. Pillot et Y. Yem,

INITIATIVE

Aspen Pédagogie redonne le goût d'apprendre

Valérie Gotti a créé en 2019 Aspen Pédagogie, entreprise dédiée à l'accompagnement des jeunes manifestant des troubles de l'apprentissage, dus à un profil neuro-atypique : syndrome Asperger et apprenants à haut potentiel.



« Notre projet est de réconcilier l'apprenant neuro-atypique avec ses aptitudes et ses richesses, pour lui permettre à la fois de réintégrer le système scolaire ordinaire et de s'épanouir sur le plan social », décrit Valérie Gotti, elle-même autiste Asperger. Depuis 2006, elle accompagne les jeunes en grande difficulté scolaire en développant des outils et des méthodes de « remédiation pédagogique ». « Par exemple, un apprenant procrastine sur ses devoirs. Des supports spécifiques basés sur les formes et les couleurs, selon ses perceptions, vont lui donner une motivation nouvelle. » Valérie Gotti crée en permanence ces supports pédagogiques, appliqués pour toutes les notions de chaque matière enseignée. « Il faut avoir le mot juste, sans lequel l'enfant peut entrer dans un mutisme verbal ou rédactionnel. » La notion de temps, l'utilité de la planification sont aussi inculquées à l'apprenant pour qu'il trouve du sens à ne pas remettre son travail à plus tard. L'accompagnement est réalisé étape par étape, de manière personnalisée ou semi-individualisée, jusqu'à ce que le jeune trouve sa pleine autonomie, sans régression possible : « Il doit conserver une envie de faire, sans se laisser détourner par des problèmes physiques, vertiges ou troubles anxieux. »

Accompagner les enfants et aussi les parents

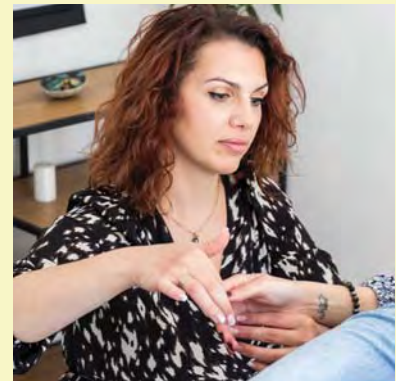
10 à 20 % de la population scolaire serait concernée par des décrochages scolaires liés à un profil neuro-atypique. Et pourtant, il y a une quinzaine d'années encore, la France ne comptait que trois professionnels formés comme Valérie Gotti à l'orthopédagogie, c'est-à-dire des spécialistes d'un enseignement correctif, adapté aux besoins spécifiques de cette population d'apprenants. D'abord en profession libérale, elle a finalement transformé son activité en entreprise il y a trois ans pour lui offrir une nouvelle dimension. « Notre ambition est de développer d'autres Aspen dans d'autres régions, en accord avec l'Éducation nationale », confie-t-elle. L'entreprise compte 3 salariées dont deux formées à l'orthopédagogie et à la remédiation par stratégies cognitives. Aspen propose des sessions par demi-journées durant lesquelles les jeunes planchent sur leurs propres cours du CNED (Centre national d'enseignement à distance), avec une présence à leurs côtés pour préserver le lien social. L'entreprise s'attache aussi à accompagner les parents qui souhaitent comprendre comment aider leur enfant à la maison, ainsi que les adultes durant leur activité professionnelle. « Les troubles du spectre autistique constituent un handicap, mais aussi une ressource : en apprenant à se connaître, il est possible de vivre pleinement en société, tout en respectant son écologie personnelle », s'émeut Valérie Gotti.

Richard Gonzalez

→ Aspen Pédagogie – 10, avenue du Granier
04 76 24 48 10

EN BREF

De bonnes énergies...



Fraîchement installée dans le quartier Mi-Plaine, Emilie Martins propose ses services en qualité d'énergéticienne au sein de son cabinet, au 18 rue du Pré d'Elle.

En fonction des besoins et attentes, elle pratique deux méthodes, le magnétisme - elle a été formée par Thierry Balbo - et le massage métamorphique. Des techniques douces, non invasives et destinées à tous, pour retrouver le chemin du mieux-être physique et émotionnel. Ses soins complètent d'éventuels traitements en cours, mais ne les remplacent pas. Contact : 06 22 53 50 49 ou via Instagram et Facebook/La fée magnétique. Sur rendez-vous, du lundi au vendredi (fermé le jeudi).

La boucherie de Meylan : des horaires élargis

Dans un souci de proximité et de dynamisation du quartier, La boucherie de Meylan, installée au 46 de l'avenue de Chartreuse, dans le Haut-Meylan, fait évoluer ses horaires. Elle est désormais ouverte le dimanche matin, de 8 h à 12 h. Contact : 04 76 90 53 49.

En chiffres

2019

année de création
de Aspen Pédagogie

3

salariées

10 à 20 %

population scolaire concernée par des décrochages scolaires liés à un profil neuro-atypique

COMMERCES

Le Saint-Augustin, une nouvelle philosophie de la restauration



Ouvert en juin dernier dans le quartier des Béalières sur l'ancien site de la Chantignole, le Saint-Augustin a déjà conquis de nombreux Meylanais. Pour sa table gourmande, d'abord, une cuisine traditionnelle modernisée façon brasserie, avec une carte proposant 3 salades, 2 viandes, 2 poissons et 4 desserts, sans compter les suggestions du jour, au gré des arrivages et des saisons. Le chef, Philippe, a acquis

sa réputation grâce à ses quenelles de brochet, que des Lyonnais viennent jusqu'ici savourer, et à son crumble aux Saint-Jacques et crème au champagne. Pour la suite, il nous promet foie gras et terrines maison, des vacherins glacés à la chartreuse et à la vanille, en concentrant toute sa créativité sur le plaisir des convives. Avec au moins une centaine de couverts chaque midi, le pari est déjà gagné. Mais le succès du Saint-Augustin tient aussi à la diversité de son offre : les travailleurs indépendants profitent ici d'un espace de coworking, les entreprises y organisent réunions et séminaires, les familles privatisent le site pour leurs événements...

Et le Saint-Augustin se transformera bientôt en lieu de soirées musicales, le week-end, sur réservation. Le tout dans un décor cosy et élégant, sans tapage. L'idée du Saint-Augustin revient à Gerry Bernini, passionné par les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, qui a déjà mené, à 36 ans, neuf projets dans le secteur.

« *Bien plus qu'un restaurant, le Saint-Augustin est un lieu de vie* », confirme celui qui, gamin, jouait aux billes à cet emplacement. Associé avec son frère Laurent, il vient aussi d'ouvrir le Petit Augustin, pour du snacking sucré et salé à toute heure.

Richard Gonzalez

➔ De 8 h 30 à 22 h 30, du lundi au vendredi - 10, avenue du Granier - 04 76 62 24 28
le-st-augustin.fr

Groupama Meylan assure sa rénovation !



Implantée dans la commune depuis 2004, l'agence de l'assureur généraliste et mutualiste vient d'être totalement rénovée, après plusieurs semaines de travaux. Dans l'esprit de son nouveau concept « Bienvenue chez vous », elle se veut à la fois plus accueillante, plus conviviale et plus connectée. Basée dans le pôle commercial des Buclos, avenue du Vercors, l'agence Groupama fait partie

d'un réseau dense de 35 agences en Isère, présentes dans les villages comme dans les grandes agglomérations. « *La proximité avec nos clients est notre priorité*, témoigne Nathaël Palomba, responsable de secteur. *Chaque agence a toute son importance pour nous et pour nos sociétaires.* » Ses objectifs ? Accompagner les particuliers, les entreprises, les collectivités et les agriculteurs à chaque étape de leur vie. « *Nous avons à cœur de bien conseiller nos clients-sociétaires avec des solutions sur mesure selon leurs besoins et leur budget : assurances des biens et des personnes, santé, prévoyance, épargne, retraite et crédit à la consommation.* » Engagée dans la valorisation du territoire meylanais, Groupama mène aussi des actions de prévention et de soutien pour des associations sportives locales telles que le Basket Club la Tronche Meylan féminin, Meylan Escrime ou encore le Badminton Club Meylan. L'agence des Buclos accueille ses clients du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous. « *Et pour que nous soyons toujours présents pour eux, nos clients-sociétaires peuvent également nous contacter via nos outils digitaux* », complète Nathaël Palomba.

Richard Gonzalez

➔ <https://agences.groupama.fr>

EN BREF

Petite enfance : nouveau nom, nouvel espace

Depuis janvier 2022, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est devenu le Relais Petite Enfance (RPE). Ce changement de nom traduit une évolution des missions des relais. Les RPE permettent aux familles de trouver une réponse adaptée à leur besoin d'un mode d'accueil, qu'il soit collectif ou individuel.

Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternelles, les parents et leurs enfants, le RPE aide ainsi les parents dans leurs démarches d'embauche d'assistante maternelle agréée et leur rôle d'employeur.

Il apporte aussi aux professionnels de l'accueil individuel, soutien et accompagnement dans leur pratique quotidienne, en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences, y compris pour les gardes d'enfants à domicile.

Autre changement, la Parent'aise a fait sa rentrée le 9 septembre dans ses nouveaux locaux. Ce lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) a déménagé dans le bâtiment du RPE et de la crèche des Buclos, au 30 avenue du Vercors. Ouvert aux parents, futurs parents et grands-parents, accompagnés d'enfants de moins de 6 ans, il permet aux petits de jouer et de faire de nouvelles expériences, sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent.

Pour ces derniers, c'est le moment de faire une pause et d'échanger avec d'autres parents, mais aussi avec les deux accueillantes qui sont des professionnelles de l'enfance et de la famille.

Cette parenthèse hebdomadaire offre également l'occasion de découvrir son enfant au milieu des autres. La Parent'aise vous accueille gratuitement les vendredis après-midi de 15 h à 17 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires).

ASSOCIATIONS

Le sport adapté sur tous les terrains !



©Meylan Handball

A Meylan, le sport s'adresse vraiment à toutes et tous ! Illustration avec le BCTM (Basket Club La Tronche Meylan) et Meylan Handball, qui viennent tous deux de lancer une section sport adapté, à destination des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

« Depuis trois ans, nous nous sommes lancés dans un projet de basket pour tous. Nous avons débuté par le basket santé, avec une cinquantaine d'interventions dans des EHPAD l'an passé. Nous avons aussi animé des séances pour des jeunes

de milieux défavorisés, et d'autres pour des détenus de la prison de Varcès. Le sport adapté est une continuation logique de ce projet global », explique Clément Sanchez, le directeur sportif du BCTM, qui ne propose pas de basket-fauteuil, une activité déjà accessible avec Meylan Grenoble Handibasket.

L'inclusion au cœur du projet

A Meylan Handball, la création d'une section sport adapté, envisagée depuis deux ans, s'est concrétisée en 2022. « Nous avons organisé une première initiation en juin, puis une autre début septembre. Nous avons actuellement 8 joueurs - un adolescent et des adultes travaillant en ESAT pour la plupart -, nous aimerions étoffer l'équipe, afin de pouvoir participer à la Coupe de France, du 10 au 12 février à Bordeaux. Il n'existe en revanche pas encore de championnat, par manque d'équipes, seuls Saint-Marcellin et Beaurepaire proposant aussi du hand adapté en Isère », précise Camille Rougeot, l'entraîneur de cette nouvelle équipe, également gardienne de but de l'équipe féminine de Pré-nationale. Elle est assistée par Nathan Buracchini, « un moins de 13 ans qui a souhaité s'investir dans l'équipe - le fils du président du club, que je tiens aussi à remercier -, et par Manon Perrin, une de mes coéquipières.

A chaque séance, des jeunes de nos différentes équipes viennent pour jouer et encadrer. L'idée d'inclusion est très importante. Nous souhaitons aussi faire participer les membres de cette équipe sport adapté à la vie du club, par exemple pour aider à la buvette ou tenir la table de marque lors des rencontres des équipes de Pré-nationale », poursuit Camille Rougeot.

Cette volonté d'inclusion est partagée par le BCTM, ou c'est également une joueuse du club - Eva Cécillon, qui évolue avec l'équipe 3 au niveau régional - qui est la référente de cette section sport adapté. Et ici comme au hand, les entraînements proposés aux « handis » s'apparentent à ceux des « valides », « avec simplement une adaptation de la pédagogie, davantage que du contenu », affirme Clément Sanchez. Des entraîneurs d'autres équipes du BCTM assisteront par roulement Eva Cécillon, et des joueuses de l'équipe fanion (Ligue 2) partageront certaines séances.

Martin Léger

→ Entraînements : le samedi de 9 h 30 à 10 h 30 au gymnase du Charlaix pour le basket (1 ou 2 séances d'essai possibles). Plus d'infos : 06 09 27 24 84 ; de 9 h 30 à 10 h 30 au gymnase de la Revirée pour le handball. Plus d'infos : 06 73 38 68 12 ou camille.rougeot@hotmail.fr.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
ET CITOYENNETÉ

Festival 2022



Lancé il y a plus de 20 ans, le Festival des Solidarités est un rendez-vous international pour promouvoir une solidarité ouverte au monde et aux

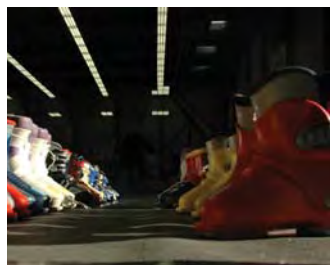
autres. Animé à Meylan par Coopération Décentralisée et Citoyenneté (CDC), il se déroulera du 21 au 25 novembre sur le thème : « Rien ne se perd, tout se transforme ».

Avec un collectif d'associations, dont Horizons, et le soutien logistique de la Ville, il proposera jeudi 24 novembre, de 19 h 30 à 22 h à la Maison de la Musique, une soirée-débat avec notamment le Repair Café de Meylan et Cycles Go Partenariat, qui organisera une collecte de vélos et une sensibilisation à la récupération le 12 novembre. Le mercredi 23 novembre, au stade Albert Batteux, après une action de sensibilisation auprès des jeunes, la journée se terminera par un match de football entre l'ESR et les jeunes de 3Amie.

→ Contact : ads3873@gmail.com.

MEYLAN SKIS

Bourse aux skis



Rendez-vous très attendu des férus de glisse, la Bourse aux skis de Meylan ski se déroulera les 19 et 20 novembre prochains, au gymnase des Aiguinards. Skis pour toutes les pratiques, vêtements, chaussures..., les visiteurs

- adultes et enfants - trouveront de quoi s'équiper à moindre coût. Ils pourront également bénéficier de conseils et d'informations de qualité pour être fins prêts dès l'ouverture de la prochaine saison de ski.

→ Dépôt du matériel le samedi 19/11, de 7 h 30 à 11 h 30. Vente le samedi 19/11, de 14 h à 18 h 30, et le dimanche 20/11, de 10 h à 16 h 30. Récupération du matériel le dimanche 20/11, de 17 h 30 à 19 h 30. Au gymnase des Aiguinards, 1 rue le Poulet <https://meylanski.jimdofree.com/>

PORTRAIT

Agnès Muir Poulle et Françoise Manzo-Kire

Pour elles, le climat est une priorité !

Ces deux Meylanaïses font partie des 120 personnes tirées au sort pour élaborer la Convention Citoyenne métropolitaine pour le Climat (CCC). Elles témoignent.

Toutes deux fortement concernées par les questions environnementales (elles se déplacent à vélo, consomment des produits locaux autant que possible, chauffent un peu moins et/ou isolent mieux leur logement...), notamment par responsabilité à l'égard du monde qu'elles lègueront à leurs petits-enfants, Françoise et Agnès ont naturellement accepté de participer à la CCC.

Au-delà du fond – « C'est LE sujet prioritaire, parce qu'on parle d'habitabilité de la terre » selon Agnès –, elles apprécient la forme de cette CCC et l'expérience de démocratie participative qu'elle représente. « Il y a des urbains comme des ruraux, des jeunes comme des retraités, une grande diversité sociale... Cela m'intéressait beaucoup de connaître le ressenti de chacun selon son mode de vie », explique Françoise.

« C'est une expérience qui devrait être obligatoire dans la vie de tout citoyen, parce que ça permet de se rendre compte de la richesse et de la complexité de la gestion des biens communs », ajoute Agnès.

Lors des cinq week-ends de travail, les 120 citoyens ont élaboré quelque 350 propositions sur de multiples thématiques (agriculture/alimentation, mobilités, aménagement/urbanisme,



production d'énergie, déchets, formation et emploi...), qui seront examinées puis soumises au vote lors de deux conseils métropolitains exceptionnels en novembre et en février. Certaines de ces propositions devront être traduites dans les actes d'ici 2030, afin de réduire les émissions de CO² par deux à cette échéance, et d'autres d'ici 2050, pour aller vers une « Métropole bas carbone ».

S'il est aujourd'hui « difficile de dire quelles propositions seront adoptées, parce que ça dépend aussi de leur faisabilité technique et du budget alloué », selon Françoise, cette dernière insiste sur la rénovation thermique des logements, la végétalisation des sols et des bâtiments en ville, les aides à apporter aux plus précaires ou encore la récupération des eaux de pluie. Des priorités partagées par Agnès, qui cite aussi la limitation de l'usage de la voiture et la sécurisation des pistes cyclables, et se dit « confiante quant à l'adoption de ces mesures ».

Martin Léger

NOTRE HISTOIRE

À la rencontre des croix de chemin



Discrètes mais bien présentes, elles surgissent à la jonction des routes.

Ancrées dans le paysage, elles témoignent chacune d'une période de l'histoire de notre ville. Une dizaine de croix de chemins existent à Meylan.

Servant de repère topographique ou guidant le voyageur pour le protéger

des mauvaises rencontres, ces croix sont avant tout un symbole religieux. La croix des Rameaux, à l'intersection des chemins de l'Église et de la Croix des Rameaux, s'élève majestueuse sur son socle de pierre. Une vierge au centre est entourée des symboles des quatre évangélistes :

l'homme ailé, le lion, l'aigle et le taureau. La croix de Jaillières, à la rencontre des chemins de l'Église et de Jaillières, en fonte moulée, présente un beau motif d'enroulement d'une tresse de lierre et d'un ruban. Ces croix faisaient sûrement partie des jalons des parcours processionnels à l'occasion des fêtes religieuses, notamment lors des rogations où les Meylanaïses demandaient à Dieu un climat favorable et une protection contre les calamités pour de bonnes récoltes.

Ces monuments ont continué à être érigés jusqu'au milieu du XX^e siècle, puis ces coutumes sont tombées en désuétude. Les croix subissent les affres du temps, s'effacent ou sont vandalisées, emportant avec elles leurs secrets de fabrication et leur histoire. Il est difficile de connaître leurs origines ou leurs auteurs.

Protégeons notre patrimoine et partons à sa découverte.

Laurène Kirkhus

SPORT

Une nouvelle aire de sports aux Buclos



D'ici quelques mois, une nouvelle aire de sport verra le jour dans le quartier des Buclos. Elle sera constituée d'un city stade (terrain mixte foot/basket) rénové, d'un skatepark et d'un pumptrack. Doté d'un budget de 350 000 euros, incluant la réalisation des cheminements et aménagements urbains, cette nouvelle aire de sports prendra place entre le gymnase des Buclos et la piste d'athlétisme, sur l'espace où se trouvent actuellement un city stade vieillissant, un court de tennis en accès libre et un fronton de tennis (mur). Ce nouvel équipement répond à plusieurs

objectifs : combler un déficit en activités de loisir sur la commune, permettre aux jeunes Meylanaïses et Meylanaïses de se retrouver sur un site dédié, en favorisant leur activité physique et proposer des activités extérieures innovantes.

Si tous les détails ne sont pas encore arrêtés - les appels d'offres sont en cours -, ce projet a fait l'objet de concertations auprès des habitants en février et mars derniers, avec des ateliers sur le terrain et des contributions en ligne sur la plateforme jeparticipe.meylan.fr. Lors de ces consultations, le site de Montbonnot a souvent été cité en exemple, en particulier pour son pumptrack avec 3 parcours de niveaux différents, son parc fermé, perçu comme sécurisant et la présence de jeux pour enfants, idéale pour les fratries. Mais les participants ont suggéré de se différencier de ce site sur certains points – ce skatepark est jugé d'un niveau moyen et peu évolutif, avec

un manque d'ombre lors des chaudes journées... - et de jouer plutôt la complémentarité. « *Nous souhaitons une belle aire de sports, multi-âges et multi-pratiques (foot, skate, trottinette...) pouvant profiter à tous les Meylanaïses et Meylanaïses* », résume Ilyes Pourret, conseiller municipal délégué au sport. Le court de tennis en accès libre sera détruit. « *Il n'avait jamais été entretenu. Et on ne manque pas de courts en accès libre à Meylan* », assure Ilyes Pourret.

Si le calendrier prévisionnel annonce le démarrage des travaux au second semestre 2023, pour une livraison au cours de l'été 2023, il pourrait subir quelques modifications : « *Nous sommes tributaires des travaux du gymnase des Buclos* », prévient l'élu au sport.

Martin Léger

 Retrouvez le bilan de la concertation sur meylan.fr / Je Participe

CULTURE



Depuis plus de quarante ans, **Anne Bachelier** crée un univers fantastique peuplé d'êtres surnaturels et de créatures enchantées. Là où son pinceau se pose, la magie opère. De ses royaumes imaginaires, l'artiste nous dépeint ses émissaires venus d'un autre monde et emprunts d'une beauté extraordinaire. Ces êtres hybrides, humains et animaux à la fois, apparaissent dans ses créations comme des divinités enchanteresses se déployant dans cet univers onirique

« Démons et merveilles »

entre eau et air, ombre et lumière. Les scènes se déploient sous nos yeux curieux et contemplatifs, nous contant l'histoire de ces pays rêvés où les personnages évoluent avec volupté en suspension dans la brume. Pour cette présentation, l'artiste iséroise revient sur ses racines et pose ses œuvres dans cet écrin somptueux qu'est le Clos des Capucins, où l'architecture et l'univers onirique de sa peinture ne feront plus qu'un. A l'occasion de cette exposition anniversaire, une soixantaine d'œuvres seront présentées, permettant de revenir sur son parcours artistique. De ses débuts sur la soie à ses dernières peintures à l'huile sur toile ou bois, vous découvrirez également l'attachement de l'artiste aux œuvres graphiques : dessins à l'encre et aquarellés, livres illustrés pop-up ou leporello.



➔ Exposition du 24 novembre au 18 décembre, chapelle Clos des Capucins. Exposition ouverte du jeudi au dimanche, de 10 h à 19 h. Visites commentées tous les vendredis et samedis à 16 h (sur réservation : 06 75 50 61 58). Séance de dédicace tous les dimanches à partir de 15 h.



- 1 Le mois de la nuit
Vendredi 21 octobre
- 2 Concert : Adèle & Robin
Vendredi 18 novembre
- 3 Fête de la science
Jusqu'au 29 octobre
- 4 Les défis de l'eau :
19 novembre
- 5 Concert : Black Sea Dahu
Vendredi 18 novembre

L'ACTUALITÉ ÉVÉNEMENTIELLE



Mois de l'accessibilité : faites tomber les barrières du handicap !

Voici l'enjeu de la Ville qui souhaite promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette année, le Mois de l'accessibilité aborde le trouble neuro-développemental : l'autisme. Un programme d'animations démontre que ce désordre du comportement et de la communication, trop méconnu, ne doit pas constituer un facteur d'exclusion, mais être mieux compris pour que les personnes autistes fassent partie prenante de notre société.

- **Mercredi 2 novembre, 16 h 30, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine**

Lecture théâtralisée : « Bastien sans main ». Rebecca est une maîtresse qui a peur de tout : de la pluie, du beau temps et même des toboggans. Elle a dans sa classe un petit garçon, Bastien, que personne ne comprend, qui ne parle pas et à qui personne ne veut donner la main. Rebecca va tout faire pour qu'il trouve sa place. Chacun va changer la vie de l'autre... Par la C^{ie} des P'tits sourires.

- **Jeudi 10 novembre, 20 h, Maison de la musique**

Spectacle : « Le bal des pompiers ». Ecrit et interprété par Laurent Savard, il aborde par l'humour le thème de la différence. Celle de Gabin, enfant autiste et hyperactif, né le jour du fameux bal. Mais aussi (et surtout) celle de tous ceux qui croisent son chemin : pédiatre, psy, potes... tous différents à l'insu de leur plein gré.

- **Mercredi 16 novembre, 10 h 30, bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré**

Histoires théâtralisées sur le thème de l'autisme par Nathanaëlle Courbet. A partir de 5 ans.

- **Mardi 22 novembre, 20 h, Hexagone Scène Nationale**

Création de danse. Dans ses ateliers à la résidence L'Arche, la C^{ie} Colette Priou mêle danseurs professionnels et personnes en situation de handicap mental. Au fil des mois, un spectacle original a été créé à partir d'un conte. Gratuit sur réservation : www.theatre-hexagone.eu.

- **Mercredi 30 novembre, 20 h, salle audiovisuelle Mi-Plaine**

Conférence : Adeline Lacroix, doctorante en psychologie et neurosciences cognitives, autiste Asperger, témoigne de ses difficultés et de son parcours.

- **Novembre, parvis de l'Hôtel de ville**

« Les chatounets », une exposition pour comprendre l'autisme.

agenda

CULTURE

Vendredi 14 octobre

Concert : iAROSS. Ce trio se renouvelle pour arpenter d'autres territoires avec son dernier album *Apnée*. Avec ses accents électro et une forme de transe douce, c'est une superbe respiration, un exercice de pleine conscience qui peint le monde à grands coups de plongées poétiques ! Tarifs : 12,30 € et 9,30 €. Vente des billets sur fnac.com, à la mairie ou sur place le jour même. 20 h, Maison de la musique.

**Samedi 15 octobre**

10 jours de la culture métropolitaine : « Raconte-moi ton arbre », par la conteuse Laurence Druon, du collectif Un euro ne fait pas le printemps. Elle a récolté des histoires autour des arbres et invité les habitants à lui raconter « leur arbre ». De ces témoignages est né un spectacle qui emmène le public dans une balade contée d'arbre en arbre. 15 h à 17 h, rendez-vous, cour carrée Clos des Capucins.

Dimanche 16 octobre

10 jours de la culture métropolitaine : La fabrique du Lieu. Cette pièce de théâtre a des allures de chorégraphie. Un poème visuel et sonore en lien direct avec les espaces bâtis. Gratuit sur réservation auprès de l'Hexagone. 15 h et 19 h, ancienne école des Buclos. www.theatre-hexagone.eu.

Mardi 18 octobre

10 jours de la culture métropolitaine : Flying bodies across the fields. Cette pièce de danse numérique de Veronika Akopova, pour 4 interprètes et 1 essaim de drones, explore le phénomène de disparition des abeilles et le recours à des drones pollinisateurs. A l'issue du spectacle, le CINE animera un échange sur les insectes pollinisateurs. 14 h 15 et 20 h, Clos des Capucins. Gratuit sur réservation : 04 76 90 00 45 ou www.theatre-hexagone.eu

Samedi 22 octobre

Escape Game : le Conseil municipal des enfants et des jeunes organise son premier projet : un escape game sur l'histoire du Clos des Capucins. Curieux de savoir ce qui vous attend, n'hésitez pas à venir profiter de cette mystérieuse journée. 10 h à 17 h, Clos des Capucins. Plus d'infos : www.meylan.fr.

24 octobre et 9 novembre

Ateliers Robots : pour découvrir le codage et la programmation avec six types de robots différents. Matériel prêté par la médiathèque départementale de l'Isère. Tout public à partir de 8 ans. Sur inscription. Le 24/10, 17 h, bibliothèque Haut-Meylan, le 9/10, 16 h, bibliothèque François Gillet / Béalières.

Mercredi 26 octobre

▪ **Rat'conteur Halloween :** des histoires qui donnent la trouille, flanquent les chocottes, fichent la pétoche. A partir de 3 ans. 16 h 30, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine.
▪ **10 jours de la culture métropolitaine :** exposition « Histoires de cartes postales ».

En 2021, la Ville a fait l'acquisition d'une collection de 58 cartes postales sur Meylan au début du XX^e siècle. Découvrez et écoutez, grâce à vos smartphones ou tablettes, 23 d'entre elles réparties sur 12 panneaux dans le parc du Clos des Capucins. Visite guidée à 14 h avec l'archiviste, durée 1 h 30, rendez-vous à la grange.

Mercredi 2 novembre

1.2.3... comptines : comptines à doigts et histoires pour les enfants et leurs accompagnateurs. De 0 à 3 ans. 10 h, bibliothèque François Gillet / Béalières.

7 novembre au 16 décembre

Exposition : « Histoires de cartes postales ». Les après-midi ou sur rendez-vous, Archives municipales.

Mardi 8 novembre

Capucins littéraires : « Les Misérables de Victor Hugo, du roman au manga ». Victor Hugo est un grand nom de la littérature française dont les œuvres sont reconnues mondialement. Son roman-fleuve *Les Misérables* a donné naissance à de nombreuses

adaptations au cinéma, en dessins animés, comédie musicale, pièces de théâtre et on le sait moins, jeux-vidéo et mangas ! Georges Bafaro, ancien professeur de lettres en classes préparatoires, et Hugo, bibliothécaire chargé des fonds BD-mangas, nous offrent une lecture à deux voix de scènes très populaires de l'œuvre. Le croisement de deux mondes avec une même œuvre ! 19 h, Clos des Capucins.

Vendredi 18 novembre

Concert : Black Sea Dahu est un groupe indie folk suisse autour de l'autrice-compositrice-interprète Janine Cathrein et du gang très soudé qu'elle forme avec ses frères, sœurs et musiciens. Orchestrale, tempétueuse et imprévisible, cette musique est avant tout envoûtante. Adèle & Robin, c'est le nouveau duo pop français de la région. Ils tracent, à deux, un chemin singulier au sein de la variété française, entre Vidéoclub, The Pirouettes ou Thérapie-Taxi. Tarifs : 16,40 € et 9,30 €. Vente des billets sur fnac.com, à la mairie ou sur place le jour même. 20 h, Maison de la musique.

ZOOM

Fête de la science : « Changement climatique : atténuation et adaptation »

De nombreux rendez-vous sont organisés afin de comprendre le changement climatique, ses conséquences et les solutions possibles.

- Jusqu'au 29 octobre

« **Changement climatique en Isère** », bibliothèque François Gillet / Béalières
Cette exposition traite des conséquences du changement climatique en Isère sur le tourisme ou l'agriculture, des risques liés au réchauffement et les solutions engagées.

« **Consommation responsable** », bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine
Cette exposition explique l'impact des actes quotidiens de consommation sur les hommes et l'environnement. Elle propose réflexions et exemples à mettre en œuvre pour devenir un consommateur responsable et averti.

« **Naissance d'un monde durable** », bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré
Notre mode de vie épuise les ressources naturelles et modifie les équilibres biologiques et climatiques. Il faut réinventer des stratégies pour vivre en bonne intelligence avec la planète.

- Samedi 15 octobre

Atelier Fresque junior du climat, 16 h 30 à 18 h, bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine
Ludique, coopératif et interactif, cet atelier scientifique, à base de cartes, permet de comprendre les mécanismes du dérèglement climatique et de trouver des pistes d'action. Animé par Fresque du Climat. De 9 à 15 ans. Sur inscription : 04 76 99 71 26.

- Vendredi 14 octobre

Conférence : « Changement climatique et recul des glaciers », 20 h, salle audiovisuelle Mi-Plaine. Des clefs de compréhension et des pistes d'action, par Lionel Favier, glaciologue et éducateur au changement climatique de l'association Névé. A l'aide de photos éloquentes, de graphiques scientifiques, il explique le phénomène du réchauffement climatique, ses causes et ses impacts. Public : ados-adultes.

agenda

**24 novembre
au 18 décembre**

Exposition : « Démon et merveilles » d'Anne Bachelier. Chapelle du Clos des Capucins. Lire p.21.

Mercredi 23 novembre

Rat'conteur : histoires pour les 3-6 ans. 16 h 30, bibliothèque Pablo Neruda / Grand-Pré.

Vendredi 25 novembre

Club ados : « Jeux vidéo », une séance 100 % jeux vidéo ! Collaboratifs ou compétitifs, à vos manettes ! De 12 à 18 ans. Inscriptions conseillées. 17 h à 19 h, bibliothèque François Gillet / Béalières.

Jusqu'au 26 novembre

Exposition d'art numérique : « Mon(t) Isère ». Immergez-vous dans la représentation artistique du département de l'Isère grâce à un dispositif innovant. Création originale de l'artiste Pauline de Chalendar. Jusqu'au 31 octobre, bibliothèque Haut-Meylan ; 1^{er} au 12 novembre, bibliothèque François Gillet / Béalières ; 14 au 26 novembre, bibliothèque Pablo Neruda / Grand Pré.

Mercredi 30 novembre

Atelier Éducation aux médias : venez partager un moment ludique parents-enfants pour décortiquer et fabriquer de l'info. Dès 9 ans. 10 h à 12 h, bibliothèque du Haut-Meylan.

Chouettes, amphibiens, insectes, chauves-souris... le monde de la nuit est vaste et diversifié ! Tout public. Gratuit. 19 h à 22 h, grange du Clos des Capucins. Plus d'infos : cine@meylan.fr.

**Vendredi 28 octobre**

Loto doté de nombreux lots gourmands, organisé par Hand'Amitié Meylan. Dans son local. 06 81 52 93 65.

Samedi 19 novembre

Chantier participatif / Citoyens par nature : cette année, la mare des Cerisiers sera le terrain de découverte de la nature de proximité. Le matin, découverte de la faune aquatique. L'après-midi, curage du ruisseau d'accès à la mare et fauche de la végétation des berges. Report le samedi 26/11 en cas de mauvaise météo. 10 h à 12 h et 14 h à 16 h, rendez-vous au parking de la mare, ch. des Acacias. Adultes et familles. Gratuit. Participation possible à la journée ou à la demi-journée. Inscriptions et infos : cine@meylan.fr.

19 au 23 décembre

Vacances nature / Mômes en nature : « Pistes, traces et trappeurs ». Activités ludiques, créatives et naturalistes. Rendez-vous au Cine. 7 à 10 et 11 à 13 ans. Tarif selon QF CAF. Inscriptions à la semaine, du 7 au 27 novembre dans l'Espace familles www.meylan.fr.

12 et 21 au 24 novembre

Festisol 2022, « Rien ne se perd, tout se transforme » : le 12/11, collecte de vélos ; le 24/11, à 19 h 30 à la Maison de la musique, soirée-débat. Lire p.19.

21 novembre et 19 décembre**Séances du conseil municipal.**

A partir de 18 h, Heure citoyenne à 19 h 30. Salle du conseil municipal et en direct sur la chaîne YouTube.

CITOYENNETÉ

17 au 21 octobre

« Les règles on en parle ! » Chaque mois, elles arrivent. Elles peuvent fatiguer, rendre irritable, un peu déprimée, être douloureuses..., ce sont les règles ! Si ce processus biologique est naturel, il s'accompagne pourtant de nombreux non-dits et problématiques : discrimination à l'école, accès aux protections hygiéniques, toxicité des tampons... La Ville change les « règles » en ouvrant le dialogue avec la mise en place d'animations : collecte de protections hygiéniques durant tout octobre à la mairie et la bibliothèque Simone Lagrange / Mi-Plaine, atelier de fabrication de protections lavables le 19 octobre à la Maison de quartier du Haut-Meylan, conférence sur l'endométrie le 28 octobre. Plus d'infos sur : www.meylan.fr

SPORT

Samedi 19 novembre

■ **Les défis de l'eau :** participez aux Défis de l'eau en partenariat avec l'UNICEF et la Fédération française de natation ! Un événement sportif, convivial et solidaire. Au programme : relais, défis, jeux, initiation, baignade... Les fonds collectés à cette occasion seront reversés à l'UNICEF et contribueront au financement du programme WASH (Water, Sanitation and Hygiène) à Madagascar. 10 h à 18 h, piscine des Buclous.

■ **Bourse aux skis de Meylan**

Ski. Vente le 19/11, de 14 h à 18 h 30, le 20/11, de 10 h à 16 h. Gymnase des Aiguinards, 1 rue le Poulet. Lire p.19.

LOISIRS

Vendredi 21 octobre

Soirée « Nuit noire » : à l'occasion de l'inauguration de l'extinction de l'éclairage public à Meylan, et dans le cadre du Mois de la nuit, le CINE propose de découvrir le monde de la nuit. Au programme : 19 h à 20 h 15, conférence sur les impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité, avec France Nature Environnement (FNE) Isère ; de 20 h 45 à 22 h, balade à la découverte des animaux nocturnes de notre ville, avec le Cine et Coralie Meunier, chiroptérologue fondatrice de Miniops.

COUP DE CŒUR

Mois de la transition alimentaire

- **« Fête de l'alimentation » :** privilégier une alimentation durable et de qualité, c'est bon pour la santé, la planète et les papilles ! Comme bien manger ne veut pas dire s'ennuyer, la Ville a concocté un programme aux petits oignons : potager musical, animations nature, structure gonflable, mini-basse-cour... Les richesses et saveurs du végétal et les alternatives à la viande seront explorées. Ce questionnaire sur l'alimentation vient en écho aux actions menées pour la restauration scolaire et les structures de la petite enfance. Si vous souhaitez faire votre marché, vous amuser, prendre des informations, venez nombreux ! **Samedi 15 octobre, de 9 h à 13 h, place de la Louisiane.**

- **« De l'assiette à la terre » :** animations et ateliers pour enfants et adultes, proposés par la Métropole, permettront de découvrir les techniques pour mieux consommer de la cuisine au jardin. Au programme : jardinage zéro déchet, concours de broyage, échange de graines grâce à la Grainothèque, préparation de légumes lactofermentés, distribution de compost issu des déchets alimentaires, retrait d'un composteur gratuit sur inscription, animations et spectacles, fabrication de nichoirs... Sur place, restauration bio, locale et zéro déchet (food truck). **Samedi 15 octobre, de 10 h à 17 h, jardin pédagogique, parc Ile d'Amour.**